

# Fiche Produit AIPR ENCADRANT

## Objectif de formation

Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide d'application de la réglementation aux travaux à proximité des réseaux.

S'entraîner sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences pour intervenir à proximité des réseaux.

Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussites au QCM concepteur.

## Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Etre âgé de plus de 18 ans

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le participant sera capable d'(e) :

- D'obtenir le test AIPR

## Public concerné

Concepteurs

## Méthodes

Exposés et mises en situation pratique en mode normal .

## Evaluation

Evaluation QCM - test informatique

## Durée / Tarif / Nombre de participants

**Formation** : 7 heures

Groupe jusqu'à 12 stagiaires maximum

La durée et le prix sont mentionnés dans la convention de formation.

## Lieu :

A définir

Prévoir connexion wifi sur site

## PROGRAMME

### La théorie

#### Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers

- Le formulaire de DT : Guichet Unique et l'emprise du projet
- L'analyse des réponses
- La réalisation des investigations complémentaires et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge.....
- Les clauses dans les marchés et DCE
- Le marquage - Piquetage
- Les compétences des personnels

#### Procédures pour les exécutants avant les chantiers

- Le formulaire de DICT
- L'analyse des réponses du DCE et du marché
- Les compétences des personnels
- L'application du guide technique
- La lecture des indices et affleurants
- Les travaux sans tranchée

#### Procédures pour les exécutants avant les chantiers

- Le constant d'arrêt ou de sursis
- Le constat de dommage
- Les opérations sur chantier

### Test d'évaluation AIPR

- ✓ Évaluation des connaissances par test informatique illustré par des questions issues du QCM de l'examen final.

## Délivrance d'un Attestation « AIPR Encadrant »

*La formation est conforme au référentiel du Ministère et est renouvelable tous les 5 ans*